

 L'Actu**31 / SERVICE : Rémi Demersseman nommé au Prix de l'entrepreneur d'Avenir**

Lauréat pour la région Sud-Ouest, Rémi Demersseman, président-fondateur du groupe LA PART DE REVE (☎ 05.61 06.11.38 /siège à Plaisance-du-Touch - spécialisé dans la création et la gestion de lieux d'accueil petite-enfance partout en France) est sélectionné pour le **Prix de l'Entrepreneur d'Avenir de l'Année**. La Part de Rêve se positionne comme une entreprise de valeurs qui se met au service des besoins de chaque territoire, elle s'est engagée aux côtés de l'UNICEF en rejoignant le réseau "Entreprises Amies de l'UNICEF" en 2009 et en étant signataire de la Charte de la Parentalité. Les résultats du Prix de l'Entrepreneur d'Avenir de l'Année seront révélés le 11 octobre. lapartdereve.com